

ÉLAGAGE DES ARBRES ET ÉMONDAGE DES HAIES

Afin d'assurer le déneigement, nous vous rappelons qu'en bordure des routes et chemins publics, les arbres doivent être élagués et les haies émondées, selon les articles 8 et 10 du règlement d'application [RLRou] du 19.01.1994 de la loi sur les routes [LRou] du 10.12.1991.

ÉLAGAGE DES ARBRES

a) au bord des chaussées:  
à 5 m de hauteur et à 1 m à l'extérieur;  
b) au bord des trottoirs:  
à 2,5 m de hauteur et à la limite de la propriété.

EMONDAGE DES HAIES

a) à la limite de la propriété;  
b) à une hauteur maximale de 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas.

Les haies ne doivent en aucun cas empiéter sur le domaine public et doivent être entretenues durant toute l'année. Elles doivent être maintenues à l'aplomb de la limite de propriété, sur toute la hauteur, voire même à 50 cm à l'intérieur de la limite de propriété et plus selon les cas (visibilité, sécurité, déneigement, etc).

ETAT DU CHEMINEMENT

Nous rappelons également que les cheminements doivent être d'une planéité permettant d'assurer le déneigement.

Les propriétaires fonciers et locataires sont invités à exécuter ces travaux au plus tard avant le 30 septembre 2017, faute de quoi la commune ne pourra assurer le déneigement, conformément à l'article 3 du règlement communal sur le déblaiement de la neige..

Laurent Mathez

RÉTRO MOTO

Cette manifestation bisannuelle qui réunit les amis et experts des motos et sidecars, surtout les machines destinées à la course, s'est déroulée dans d'excellentes conditions, sous un ciel d'azur. Une atmosphère de fête, ponctuée par les vrombissements des moteurs, réunissait les villageois et de nombreux visiteurs venus admirer les bolides qui remontaient notre fameuse route blanche idéalement sinueuse. Dans le village, aux paddocks, il était possible de voir les engins de près, et de discuter avec les pilotes, parfois de multiples champions du monde.

La commune félicite les organisateurs pour ce bel événement qui a eu lieu grâce à leur engagement et leurs compétences.

Françoise Samuel

SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017  
LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

**NOMINATION D'UN/E PRÉSIDENT/E**  
Mme Amandine LOHRI est élue.

**NOMINATION D'UN/E VICE-PRÉSIDENT/E**  
Vacant.

**PRÉAVIS MUNICIPAL NO 01/2017**

Demande de crédit de CHF 574'560.- pour la 1ère étape de la réalisation d'un parking permanent et temporaire à la Givrine en remplacement de celui existant le long de la RC 19 BP.

**Par: 42 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

**PRÉAVIS MUNICIPAL NO 05/2017**

Approbation des comptes de l'exercice 2016.

**Par: 42 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

**PRÉAVIS MUNICIPAL NO 06/2017**

Demande de crédit de CHF 6'235'000.- pour financer la construction d'une nouvelle école au Vallon.

**Par: 32 voix pour, 2 voix contre, 8 abstentions**

**PRÉAVIS MUNICIPAL NO 07/2017**

Demande d'une rallonge de crédit de CHF 176'000.- pour la transformation intérieure de l'ancienne poste.

**Par: 37 voix pour, 2 voix contre, 3 abstentions**

**PRÉAVIS MUNICIPAL NO 08/2017**

Demande de crédit de CHF 204'000.- pour la location et l'exploitation d'une patinoire à glace de loisir pour trois saisons hivernales.

**Par: 34 voix pour, 2 voix contre, 6 abstentions**

**PRÉAVIS MUNICIPAL NO 09/2017**

Demande de crédit de CHF 99'700.- pour les travaux de renouvellement de la place de jeux.

**Par: 37 voix pour, 2 voix contre, 3 abstentions**

**PRÉAVIS MUNICIPAL NO 10/2017**

Demande de crédit de CHF 245'000.- pour l'achat d'un véhicule multi-usage pour la voirie.

**Par: 41 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention**

**PROCHAINES SÉANCES  
DU CONSEIL COMMUNAL**

- Mardi 3 octobre 2017;
- Mardi 5 décembre 2017;
- A 19:00 ou 20:00 selon l'ordre du jour.



**TABLES AU BISTROT  
PRO SENECTUTE VAUD**

Les Tables au bistrot de Pro Senectute Vaud offrent aux seniors l'occasion de prendre régulièrement un bon repas dans un restaurant qui propose une cuisine de qualité, en compagnie d'un/bénévole et d'autres retraités.

Pour que manger reste un plaisir, ce moment convivial et gustatif est une occasion de discuter, de se souvenir et de partager un moment agréable.

A l'occasion de la Semaine du Goût, Pro Senectute vous invite à venir découvrir cette prestation et partager un moment de découverte. Cette journée aura lieu le **samedi 16 septembre 2017 de 9:30 à 14:30** (départ de/arrivée à Saint-Cergue en bus). Nous commencerons par la visite de la Distillerie de Bassins, puis partagerons un repas Au Sapin à Givrins.

Cette sortie vous est offerte par Pro Senectute Vaud dans le cadre de la semaine du goût. **Réservez votre place auprès de Mme Erika Heeb, 077 423 40 94 ou [tableresto@bluewin.ch](mailto:tableresto@bluewin.ch)**, dans la limite des places disponibles (maximum 20).

En septembre les Tables au bistrot redémarreront, les dates seront communiquées ultérieurement. **Danièle André**

Nouveau à St-Cergue et animé par Anne Fillettaz



Atelier  
*Pansons  
Libérées*

Vous aimez danser et désirez prendre un peu de temps pour vous. Vous souhaitez laisser votre corps suivre son propre style afin qu'il puisse s'exprimer.

**Je propose:**  
recherche du mouvement intérieur - rencontre de soi et de l'autre - (re)trouver son potentiel de créativité - plaisir du geste et du mouvement dansé. **Alors rejoignez-nous!**  
Reprise en septembre 2017 - un samedi après-midi p/mois

Renseignements complémentaires :  
078 / 697 51 91 / [annefz@atelier-a.ch](mailto:annefz@atelier-a.ch)

**PUBLICITÉ PAYANTE**



Photo: Dominique Gafner

MANIFESTATIONS

- FÊTE NATIONALE
- Mardi 1er août
- FÊTE DE LA MI-ÉTÉ
- Samedi 12 août
- LG TRAIL
- Samedi 23 septembre
- DÉSALPE
- Samedi 30 septembre

BILLET DU SYNDIC

UN AN DE LÉGISLATURE

Voilà déjà un an que la nouvelle municipalité a été élue et qu'elle s'est mise au travail d'arrache-pied. Si nous avançons à ce rythme élevé, c'est aussi grâce à l'organe délibérant, le conseil communal, qui soutient largement notre politique, et je saisis cette occasion pour le remercier.

Dès le début, nous avons eu la volonté de commencer tous nos objectifs de législation et pour cela nous avons mis «le pied au plancher». L'autre raison est aussi la possibilité d'emprunter de l'argent à très bon compte, ce qui encourage les investissements. La conséquence de cela est que nous avons à gérer un nombre de projets importants en plus du travail de routine.

L'ambiance à la municipalité de Saint-Cergue est excellente et très travailleuse, avec en point de mire nos objectifs principaux, notre programme de législation, dont le fil conducteur est le Plan des dépenses d'investissement (PDI) du budget 2017.

En plus de nos tâches habituelles, comme l'entretien des routes, des forêts et pâturages et gestion des déchets, le PDI

- prévoit notamment les postes suivants:
- rénovation des conduites eaux usées (EU) et eau potable (EP), séparatifs eaux claires (EC);
- construction d'une nouvelle école de 8 classes au Vallon;
- lancement du projet de parking à la Givrine;
- rénovation de la place de jeux;
- rénovation de l'ancienne poste en magasin nature, salle de gym/fitness et locaux sociaux;
- étude d'un nouveau parking à étages à la Licorne;
- rénovation de notre chauffage à distance;
- rénovation de nos bâtiments communaux.

En raison de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) et des futures restrictions à la construction sur le canton, notre commune croule sous les dossiers de construction. Je profite de l'occasion pour nous excuser des délais de réponse parfois un peu longs.

D'autres dossiers plus lourds, hérités du passé, ne sont toujours pas résolus, comme la validation de notre zone artisanale et l'affaire «Idemo Stiftung» dont nous nous efforçons d'obtenir le rembourse-

ment de la démolition de l'annexe de l'Observatoire. Et aussi, nous nous battons pour garder notre dernière station d'essence sur le territoire communal que la Direction générale de l'environnement (DGE) veut supprimer cet automne.

Avec les différents comités d'organisation, la municipalité de Saint-Cergue met un point d'honneur à offrir un éventail important de manifestations comme le Tour du Pays de Vaud cycliste, la Rétro Moto, la Mi-Été, la Désalpe, etc. afin de dynamiser notre village et le rendre attractif pour tous. Votre municipalité se bat avec l'aide de nos partenaires (Conseil régional Nyon, Nyon Région Tourisme, Télé-Dôle, Parc Jura Vaudois (PJV), Romandie Ski de Fond (RSF), association des chiens de traîneaux) pour soutenir l'offre touristique hiver/été, pour maintenir une offre de ski alpin au village, de pistes de ski de fond et d'itinéraires raquettes balisés à Saint-Cergue, La Givrine et La Cure. Et, cerise sur le gâteau, nous sommes en tractations pour aménager une patinoire

touristique au Vallon dès l'hiver 2017/2018. Oui, nous investissons beaucoup d'argent dans le tourisme à Saint-Cergue et nous ne pouvons pas vraiment en mesurer les retours sur investissement. Mais ne pensez-vous pas que c'est le juste prix à payer pour que notre village reste vivant, que les commerces soient florissants? Alors fermez les yeux et imaginez un seul instant qu'il ne se passe plus rien dans notre village, à part des gens venus ici pour dormir dans des appartements meilleurs marchés qu'en plaine!

Rassurez-vous, votre municipalité mettra tout en œuvre pour conserver et améliorer le dynamisme et l'attractivité de notre village.

Pierre Graber



Photo: Françoise Samuel

NAISSANCES

- Martone BONAVIRI le 15 mars;
- Loona DELBOSC le 25 mars;
- Kylian CODEREY le 13 avril;
- Dalia BOUZBIBA le 16 avril;
- Jacques HERALY le 25 avril;
- James OSBORNE FRANK le 15 mai;
- Mila OSBORNE FRANK le 15 mai.

DÉCÈS

- Mme Angela CATTIN le 18 mai;
- M. Charles DROMPT le 13 juin.

CONTACTS UTILES

**ADMINISTRATION COMMUNALE**  
Place Sy-Vieuxville 1  
Case postale 103  
1264 Saint-Cergue  
T 022 360 11 46  
F 022 360 90 28  
[commune@st-cergue.ch](mailto:commune@st-cergue.ch)  
[www.st-cergue.ch](http://www.st-cergue.ch)

**Horaire:**  
Lundi, mercredi, vendredi  
07:30-11:00  
Jeudi 14:00-19:00  
Mardi fermé  
Fermé le  
• 1er août (fête nationale);  
• 18 septembre (Jeune fédéral).

**OFFICE DU TOURISME**  
Place Sy-Vieuxville 3  
T 022 360 13 14  
**Horaire (ÉTÉ):**  
Semaine  
08:30-12:00 / 13:30-16:30  
Fermé lundi hors des vacances scolaires  
Week-end  
09:00-12:30 / 13:00-16:30

**BIBLIOTHÈQUE**  
Chemin du Télésiège 1  
T 022 360 14 51  
**Horaire:**  
Mercredi  
15:30-18:30  
Jeudi, vendredi  
10:00-12:00

**DÉCHÈTERIE**  
Route du Télésiège 1  
**Horaire (ÉTÉ):**  
Lundi, mercredi, vendredi  
10:00-12:00 / 15:00-19:00  
Samedi  
09:00-12:00 / 14:00-18:00  
Fermé le  
• 18 septembre (Jeune fédéral).

LES CYCLISTES À L'HONNEUR

À l'occasion de la double arrivée à Saint-Cergue du Tour du Pays de Vaud le samedi 27 mai, notre village s'est mis au diapason du cyclisme: le début de la route d'Arzier a été protégé par des vaubans garnis des messages multicolores de sponsors, une imposante arche d'arrivée a été érigée, une tribune pour les vainqueurs a été mise en place. De nombreux stands, certains appartenant à nos sociétés locales, d'autres faisant partie de l'organisation du Tour, ont été montés. Nos sociétés villageoises ont contribué à notre bien-être physique et moral: elles nous ont proposé des mets et boissons variées et des animations. Notamment, nous avons pu apprécier les interludes musicaux du choeur mixte Chante-Jura et nous avons pu observer un groupe d'enfants qui nous ont offert une démonstration de tai-ji. Les enfants de nos écoles avaient contribué à colorer la fête: ils ont créé des dessins sur le thème de la course à vélo et le vélo. La municipalité a eu le plaisir de récompenser quelques-uns des meilleurs dessins. Plusieurs habitants nous ont fait part qu'ils appréciaient que, pour une fois, la fête se déroulait au cœur même du village. Les stars de la journée étaient évidemment les jeunes cyclistes, talents prometteurs venus du monde entier. Le matin, ils étaient partis de Ballens pour nous rejoindre à Saint-Cergue après 65 km de course. L'après-midi, ils ont remis cela en effectuant un trajet de 22 km pour monter une fois de plus notre sinieuse route blanche à partir de Nyon. Les performances des meilleurs d'entre eux étaient telles que nous avons la

conviction de les retrouver au cours des prochaines années sur les podiums des grands rendez-vous du cyclisme. C'était un plaisir d'observer de près ces futures célébrités.

Françoise Samuel

TIRAGE AU SORT

La commune de Saint-Cergue offre 10 x 2 billets d'entrées pour des spectacles à l'Usine à Gaz de Nyon. Les gagnants choisiront un spectacle de leur choix pour la saison 2017-2018. Pour participer à ce tirage au sort qui s'adresse aux habitants de notre commune, veuillez découper le bulletin ci-contre, le remplir lisiblement et nous le renvoyer. Vous pouvez aussi venir l'apporter au guichet communal ou le mettre dans notre boîte aux lettres. Bonne chance!

Françoise Samuel

PLACE DE JEUX

Certains éléments de notre place de jeu commencent à montrer des signes de fatigue. Les installations en bois sont devenues vétustes, elles pourrissent à certains endroits et le bois se fend. De plus, elles ne répondent plus aux normes en vigueur [EN 1176/2008].

Les installations du toboggan tunnel, l'arbre magique et la balançoire panier doivent être remplacées. La meilleure proposition que la municipalité a retenue, est venue de la maison Fuchs Thun AG et comprend: une grande installation en bois constituée de quatre tours reliées par une passerelle, un pont suspendu, un tunnel en cordage et un tunnel en tuyau. Trois des tours sont équipées de petits bancs, de deux murs à grimper, un escalier, un espalier, une barre pompiers, et d'un grand toboggan en tuyau. Un équipement de plusieurs troncs

BULLETIN DE PARTICIPATION POUR LE TIRAGE AU SORT POUR GAGNER 2 ENTRÉES À UN SPECTACLE DE VOTRE CHOIX À L'USINE À GAZ

Form with fields for Nom, Prénom, Adresse, Téléphone, Email.

A renvoyer ou à apporter d'ici au lundi 31 juillet 2017 à: Commune de Saint-Cergue, place Sy-Vieuxville 1, case postale 103, 1264 Saint-Cergue

verticaux sera scellé à la construction, ce qui permettra un parcours d'équilibre. Il sera composé d'une poutre brantlante, une poutre en corde, un pont de singe, un filet à grimper et un filet relié à une des tours. Le même nombre d'enfants pourra jouer autour de cette «forteresse» qu'autour des trois anciennes installations.

Afin que l'installation s'accorde mieux avec le paysage de notre village, nous avons voulu remplacer les jeux en bois par du bois est, qui plus est, du bois suisse! Ce lieu de convivialité pour les familles pourra être fréquenté aussi bien en été qu'en hiver et va dans le sens d'animer le village comme mentionné dans le mot du syndic.

Laurent Mathez

NOUVEAU VÉHICULE DE LA VOIRIE

Notre véhicule de voirie Unimog 300 est en fin de vie. Il a été appelé à passer une expertise courant juin et de nombreux éléments sont à remettre en état, notamment la direction, le circuit hydraulique, le châssis, les freins, le circuit de refroidisse-

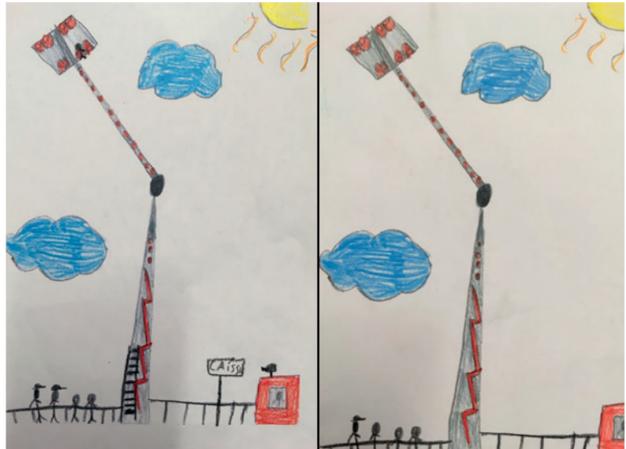
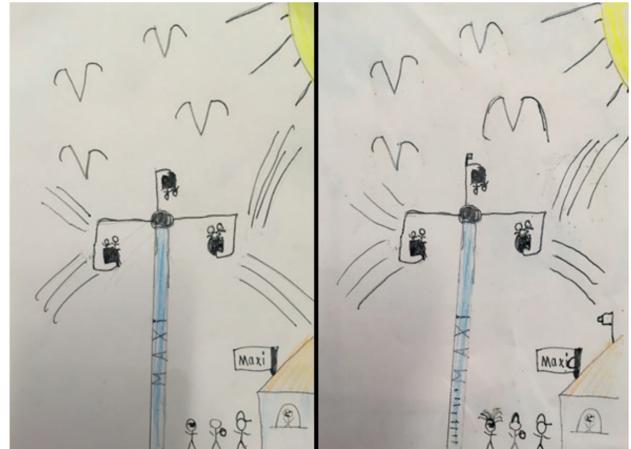
ment, la lame à neige, les chaînes à neige, la pompe à huile, les gardes boues, etc. De façon générale, il est atteint par la rouille.

Acheté d'occasion et en bon état en 2006, ce véhicule est d'une très grande utilité à notre service de voirie. Utilisé aussi bien en été pour l'arrosage des fleurs qu'en hiver pour le service de déneigement, il est nécessaire de le remplacer afin que notre service de voirie puisse continuer à effectuer les travaux avec la même rapidité et efficacité.

Cependant notre Unimog actuel est un peu large et nous optons pour un modèle plus étroit convenant mieux à nos routes et chemins à entretenir.

La municipalité, en accord avec le responsable de la voirie, M. Arnaud André, a opté pour un véhicule de la société Viktor Meili AG, modèle VM 7000, marque dont nous possédons déjà une fraiseuse et dont le service après-vente est de très bonne qualité. La lame, la saieuse et le réservoir d'eau seront achetés en même temps que le véhicule.

Laurent Mathez



La fête foraine: nous vous laissons trouver les 7 différences dans les 2 jeux. Ecole: jeu créé par Béatrix, Daniela, Dorian et Noah

COMMUNICATIONS DE L'EXTÉRIEUR

PARC JURA VAUDOIS

La randonnée du dimanche peut se transformer en chasse aux trésors botaniques pour toute la famille avec la nouvelle application «Flower Walks» et son accès ludique au monde des plantes. Sur l'itinéraire de randonnée reliant La Givrine - Le Vermeilley - Les Fruilières de Nyon - La Givrine, vous profiterez d'informations passionnantes sur des plantes et des milieux naturels géolocalisés le long du chemin.

L'application est gratuite et disponible en français et en allemand [Android et iOS] sur www.flowerwalks.ch

Parc Jura Vaudois

30<sup>e</sup> DÉSALPE, LE 30 SEPTEMBRE 2017

Née en 1988 d'un souhait des sociétés du village d'animer la fin de saison, la Désalpe prend chaque année un peu plus d'ampleur. Grâce au fantastique travail fourni par les amateurs qui bichonnent et décorent leurs troupeaux, le public est toujours plus nombreux à admirer le défilé des bovins qui regagnent leur domaine de plaine

après une saison passée dans nos alpages.

Le comité d'organisation, entouré de fidèles bénévoles, met tout en œuvre afin que ces amoureux du patrimoine et folklore de notre région passent une belle journée dans notre commune et le site du Vallon se retrouve «habité» par une soixantaine de stands proposant des produits artisanaux et du terroir. Différents groupes folkloriques se relaient pour animer la fête, et des stands de nourriture et boissons sont répartis tout au long du parcours, sans oublier la superbe tombola avec sa magnifique perche de cloches! Les enfants ne seront pas en reste et pourront se défouler sur le château gonflable ou tester la traite d'une vache tout en se délectant d'un verre de lait proposé par l'un de nos producteurs. Plein de bonnes raisons donc pour agencer la date du 30 septembre 2017 pour la 30<sup>e</sup> Désalpe de Saint-Cergue et participer à cette magnifique manifestation.

Afin que la fête soit toujours aussi belle, le comité d'organisation recherche encore des bénévoles qui seraient disponibles, soit pour aider à une buvette, soit pour le montage ou le démontage, ou encore pour la tombola. N'hésitez

pas à contacter Mandy au 076 339 63 26.

Nous nous réjouissons de retrouver toute la population de notre belle commune lors de cette journée.

Comité d'organisation de la Désalpe

LES HAND SPINNERS



Nous avons été surpris par le fait que les gens achètent beaucoup de «hand spinners» dans le monde entier. Nous avons voulu découvrir d'où venait cette toupie. Catherine Hettinger est souvent considérée comme son inventeur. C'est une femme âgée de 62 ans habitant en Floride. Elle dépose un brevet en 1993 pour un jouet nommé «spinning toy». À la base, c'est un jouet inventé pour calmer certains enfants souffrant de troubles autistiques ou d'hyperactivité. Le brevet présente un objet circulaire comportant un dôme au centre permettant de

le tenir pour le faire tourner entre 1, 2 ou 3 doigts. La créatrice en produit artisanalement et présente son invention à de nombreuses conventions du jouet, sans succès. Son brevet expire finalement en 2005, sans que le produit n'ait rencontré un quelconque succès. Interrogée, Mme Hettinger ne constate quasiment aucun lien entre son invention et les hand spinners tels qu'ils sont produits aujourd'hui.



Les hand spinners sont de toutes les couleurs. Le plus important c'est que le hand spinner tourne vite et longtemps, donc il faut un bon roulement à billes. Ils peuvent être de plusieurs formes: ovale, carré ou en barre. Les «fidget spinners» sont les plus petits. Les hand spinners peuvent se transporter partout très facilement. Certains peuvent aussi s'allumer.

Ecole: texte de Bary, Kalima, Léa, Sasha et Sam

TENNIS-CLUB

Dernièrement nous avons reçu une information émanant du comité du club de tennis. En effet le comité a, dans sa globalité, décidé de cesser son activité. Nous ne pouvons que prendre bonne note de sa décision. La municipalité remercie très sincèrement et chaleureusement toutes les personnes ayant œuvré pour la gestion et l'animation de ce club au cours des dernières années. Une activité tennistique est indispensable et ne peut être abandonnée dans une commune comme Saint-Cergue, c'est un plus indéniable pour nos citoyens et pour les touristes. Heureusement ce n'est pas encore la fin: un nouveau comité est déjà en phase de constitution et sera assuré par plusieurs parents de jeunes tennismen. La municipalité ne peut que vous encourager à soutenir ce club par une participation accrue, en louant simplement un court afin de perfectionner votre jeu. Contact: ckenigsberg@hotmail.com, 079 522 78 70.

Dominique Gafner

COMPTE 2016 UN EXERCICE SOUS CONTRÔLE

L'année 2016 est marquée par un changement de législature et des investissements à hauteur de CHF 2,7 millions, soit un peu moins que l'année précédente, mais nettement en dessus de la moyenne des ces dernières années. Ces investissements nécessaires permettront à la commune de faire face à la croissance constante de la population par exemple en créant de nouvelles infrastructures pour le réseau de distribution de l'eau potable et pour l'étude d'un nouveau complexe scolaire.

Pour financer ces investissements, nous avons utilisé la marge d'autofinancement (CHF 1,1 millions), une partie de notre trésorerie et nous avons eu recours à l'emprunt. Les impôts ont représenté un revenu global d'un peu plus de CHF 7 millions. La valeur du point d'impôt communal s'élève à CHF 93'393 au taux communal actuel de 66%.

Notre marge d'autofinancement, soit la capacité de la commune à investir sans avoir recours aux emprunts, est inférieure à nos besoins. Cependant, cet élément se situe dans la moyenne des communes vaudoises. Donc, notre dette a augmenté de 13% en passant de CHF 6,5 millions à CHF 7,4 millions. Cette situation n'est pas alarmante, puisque nous disposons d'un plafond d'endettement [d'autorisation d'emprunt] de CHF 20 millions. D'autre part, nous avons obtenu des taux d'intérêt extrêmement intéressants (la part engagée pour payer l'ensemble des intérêts s'élève à CHF 0,45 pour chaque CHF 100 de revenus).

La bonne santé financière de la commune nous a permis d'obtenir des taux favorables (rating excellent) et même des taux négatifs.

Le résultat final de l'exercice présente une perte de CHF 241'482 alors que notre budget prévoyait une perte de CHF 157'931. Sur un budget où il était prévu des charges de près de CHF 13 millions et des revenus de CHF 12,8 millions, l'écart entre les prévisions et les comptes est de moins de 0,6% ce qui montre le très bon contrôle de nos dépenses. Il faut également préciser que nous avons provisionné un peu plus de CHF 700'000 pour des réserves sur débiteurs douteux et pour la future correction de la facture péréquative.

Pour conclure, la municipalité reste confiante que nous avons les ressources nécessaires pour garder la situation financière de la commune à un niveau sain et ce sans avoir à modifier le niveau d'imposition.

Paul Ménard

NOUVEAU PASSAGE À NIVEAU DE LA GIVRINE

Le passage à niveau près de la gare de la Givrine a été sécurisé. Les barrières flamant neuves et les gyrophares d'avertissement sont en fonction depuis quelques jours. Nous espérons que désormais maintes situations dangereuses pourront être évitées.

Cette nouvelle installation est le fruit de la collaboration entre le Chemin de fer Nyon-St-Cergue-Morez NSICM SA, les communes de Saint-Cergue, Givrins, Trélex, Nyon, Genolier et l'Hôtel-Restaurant de la Givrine, qui tous vont participer à l'effort financier.

La sécurisation du passage à niveau est une première étape vers l'aménagement de la Givrine qui comportera un grand parking, un passage sous la route pour le flux des piétons et skieurs, et un bâtiment d'accueil «maison de la nature».

Françoise Samuel



LG TRAIL

Cette nouvelle course relie Lausanne à Genève, d'où son nom, et passe par Saint-Cergue. Les coureurs suivront les berges du lac Léman, puis les vignes de La Côte et les crêtes du Jura. Avec 110 km et 3000 m de dénivelé positif pour l'épreuve phare, un nouveau défi hors norme attend les participants. Cette course aura lieu le samedi 23 septembre 2017.

Si vous désirez vous porter volontaire pour aider au bon déroulement de cette manifestation, veuillez vous inscrire sur http://www.lgtrail.com/fr/devenez-benevole ou contacter info@lgtrail.com.



Photo: Françoise Samuel

ANCIENNE POSTE

L'ancienne poste va se transformer en boutique nature, locaux sociaux et salle de gym. Le déménagement de la poste a laissé un grand vide au centre du village. Conformément aux vœux de la municipalité, le bâtiment de l'ancienne poste a été acheté dans le but de redonner un peu d'animation au cœur du village qui doit rester un lieu de vie.

L'aménagement futur du bâtiment comprendra une petite surface commerciale aménagée en «boutique nature», des locaux à caractère social et une salle de gym/fitness avec vestiaires.

L'entrée principale sera installée à la place de l'ancienne cabine téléphonique qui a été démontée, le village n'ayant désormais plus de cabine téléphonique. Un couloir de distribution donnera ensuite accès aux divers locaux. Deux locaux sociaux, séparés par un bloc cuisine seront aménagés. Ces locaux seront mis à disposition des habitants et des sociétés désirant réaliser des activités collectives ou sociales, ou pourront être loués pour des anniversaires ou pour des petits groupes privés.

Plusieurs demandes nous sont déjà parvenues pour les locaux sociaux, comme pour le groupe des aînés, Vivre Vieux, Vivre Mieux (VVM), pour des activités pour les enfants (bébés à adolescents), pour un club d'échec, pour une permanence juridique, pour une table de ping-pong. Nous serons heureux

Pierre Graber

de recevoir encore d'autres propositions d'activité. Cette offre de locaux de petite à moyenne taille au centre du village viendra en complément des salles du Vallon qui proposent des surfaces plus importantes et une cuisine de taille industrielle.

Au niveau de l'entrée de l'ancienne poste sera aménagée une petite «boutique nature» qui vendra des articles floraux et de la décoration. Initialement, le sous-sol de l'ancienne poste était destiné à un garage ou du stockage, ce qui aurait nécessité peu de frais de remise en état. Vu la situation centrale du bâtiment au sein du village, la municipalité a écarté cette idée et a favorisé un autre usage plus valorisant de ces surfaces qui finalement accueilleraient une salle de gym/fitness louée à l'année.

Les travaux dureront jusqu'en septembre 2017. La date d'inauguration sera annoncée dans un prochain numéro de notre journal communal.

Pierre Graber

DÉBUT DES TRAVAUX DE L'ÉCOLE

En raison de la 30<sup>e</sup> Désalpe du samedi 30 septembre 2017, les travaux de la nouvelle école du Vallon ne débuteront que le 2 octobre 2017. Il est prévu une interruption des travaux pendant l'hiver. Le chantier durera jusqu'en été 2019. Le bâtiment sera prêt pour la rentrée 2019.

Pierre Graber



Illustration: LG Trail

POLICE

Tendance réjouissante à la baisse des infractions au droit pénal sur Saint-Cergue en 2016 en comparaison avec 2015!

Le nombre des infractions, y compris les tentatives, régies par le Code pénal (CP) sont passées de 240 à 140 cas entre 2015 et 2016. Cette diminution de 42% des cas montre une tendance réjouissante que l'on peut probablement imputer à une meilleure couverture et une plus grande réactivité de la police cantonale sur le territoire communal. Seule exception à cette belle tendance, on note davantage d'infractions à la loi sur les stupéfiants.

- Statistiques détaillées (n.s. non significatif pour les chiffres inférieurs à 10):
• vie et intégrité corporelle, diminution de 18 à 9 cas;
• patrimoine [art. 137-172] -37,3%;
• liberté [art. 180-186] -56.1%;
• intégrité sexuelle [Art. 187-200] n.s.;
• autres titres du CP -7,7%;
• loi sur les stupéfiants (LSstup) 9 à 15 cas.

UN POSTE DE GENDARMERIE À VOTRE DISPOSITION
Le poste de gendarmerie de Nyon est un acteur sécuritaire essentiel dans le paysage régional. Fort d'une activité variée et aux multiples facettes, les col-

laborateurs de cette entité conduisent régulièrement des actions de prévention et de proximité, que cela soit par des patrouilles pédestres ou par des interventions spontanées auprès de la population. La connaissance de l'environnement dans lequel ils évoluent leur permet aussi une efficacité accrue, ainsi qu'une efficacité sur les divers événements qui ont été traités sur notre commune. De plus, les horaires de travail adaptés aux besoins sécuritaires permettent une présence de la police sur l'entier de son territoire d'intervention, et cela 24/24, avec l'appui de la gendarmerie mobile.

Notre municipalité entretient une relation privilégiée avec les cadres du poste de gendarmerie de Nyon, afin d'appréhender au mieux les problèmes de nos concitoyens. En sus de cette collaboration étroite, la coopération avec d'autres partenaires importants, tels que le Corps des gardes-frontière, la police des transports, les entreprises de sécurité privée (SIR) ou les services sociaux permettent d'avoir une vision globale des problématiques inhérentes à la commune et d'utiliser les moyens adéquats afin de les résoudre.

La police cantonale vaudoise étant la seule institution du canton habilitée à exercer toutes les missions de police sur l'entier du canton, elle peut aussi compter sur l'appui des diverses entités la composant, telles que les gérants de sécurité, les répondants de proximité, la prévention routière, la gendarmerie mobile, le bureau de la législation, le bureau du radar, ainsi que les groupes judiciaires de la police de sûreté, afin que son activité soit la plus efficiente et complète possible, pour notre sécurité.

Finalement, afin de réduire la distance entre les citoyens et les locaux basés à Nyon, le poste mobile de gendarmerie est présent deux fois par mois à Saint-Cergue, afin de permettre à toutes et tous de profiter des services d'un véritable poste de gendarmerie. Le poste mobile assure localement l'enregistrement de plaintes/perdes de documents, les renseignements de tous ordres, conseils en matière de prévention, etc. Son équipage, par le biais des patrouilles pédestres et cyclistes contribue aussi au rapport de confiance et aux contacts privilégiés que la gendarmerie vaudoise offre aux citoyens.

Pour les urgences, contactez systématiquement le 117.
POSTE DE GENDARMERIE DE NYON
Route des Tattes d'Oies 95
1260 Nyon

T 022 557 54 21
Horaires d'ouverture du guichet au public
Mardi 07:30 - 12:00 et jeudi 13:00 - 17:00
POSTE DE GENDARMERIE DE SAINT-CERGUE
Place Sy-Vieuxville 1
1264 Saint-Cergue

T 022 557 55 17
Horaires d'ouverture du guichet au public
Chaque 1er et 3e lundi du mois de 09:15 à 12:15
L'ouverture du guichet peut également être convenue sur rendez-vous.

POLICE-POPULATION
Le mercredi 22 novembre 2017 à 20:00 à la salle de spectacle du Vallon, la population est invitée par la police cantonale vaudoise à une séance d'information police-population:

- présentation du concept;
• rappel des bons réflexes à avoir pour éviter de faire la part trop facile aux cambrioleurs.
La séance dure en général entre 1 heure et 1,5 heure avec une cession de questions.

Pierre Graber
Journal de St-Cergue et La Cure